

## Programme de géographie pour les classes préparatoires de la voie BCPST

### Environnement et aménagement durable des territoires ruraux et périurbains en France métropolitaine et d'outre-mer

#### • 1. Les objectifs

La géographie vise à la **compréhension d'un monde complexe** que l'on ne peut appréhender sans une connaissance fine des **acteurs de l'aménagement des territoires** et sans une **approche multiscale** des problématiques **écologiques, économiques, sociétales et culturelles**.

Ce programme doit permettre aux étudiants de pratiquer la géographie comme une discipline d'ouverture vers **les sciences humaines**, et d'identification des **enjeux sociétaux**. L'approche géographique partage **les acquis des SVT** de façon à croiser les regards autour de problématiques (**ressources, risques...**), d'objets d'étude (**paysage, territoire**), de documents et d'outils (**cartes, images**).

L'ambition du programme est de sensibiliser les futurs agronomes et vétérinaires à des **problématiques géographiques** liées aux **espaces ruraux et périurbains du territoire français**. Ce programme constitue un premier jalon vers des compétences développées au cours des formations d'agronomes ou de vétérinaires, en particulier la capacité à établir **un état des lieux d'une réalité et de ses problèmes**, ainsi que la capacité à accompagner divers acteurs du monde rural (personnes, organisations). L'intégration des dimensions **écologiques, économiques, sociétales et culturelles** permettra aux futurs agronomes et vétérinaires d'appréhender **les espaces ruraux et périurbains dans leur complexité** et d'inscrire le concept de **durabilité** au cœur de leurs questionnements et de leurs actions futures.

La maîtrise de la lecture de **la carte**, placée au centre de l'épreuve, permettra de révéler de manière appliquée **des complémentarités, des conflits, des contradictions** perçus trop souvent de manière théorique et fragmentée. Elle constituera en outre le support d'une **approche multiscale des réalités territoriales**.

#### • 2. Les espaces

Le programme ancre la réflexion dans la diversité des territoires **de la France métropolitaine et de la France d'outre-mer** (limitée aux DROM). Les espaces ruraux et périurbains sont à étudier dans leurs diverses composantes et relations. Les espaces urbains présents sur la carte ne sont à considérer qu'en fonction de leurs relations avec les espaces ruraux et périurbains.

#### • 3. Les axes et thématiques transversales

Trois axes constituent les points d'entrée principaux dans le programme :

##### ✓ 3.1. Environnement et milieux : ressources, gestion, protection

Il s'agit de saisir **la diversité et la complexité des milieux** dans leurs **composantes naturelles et anthropiques** au prisme des **pratiques**, des **représentations** et des **politiques** associées à ces espaces.

### ✓ 3.2. Espaces productifs et dynamiques socio-économiques

Dans un contexte de profondes mutations socio-économiques et sociales pour partie liées aux processus de mondialisation, sont étudiés **les filières productives et les acteurs** qui structurent les territoires ruraux et périurbains.

Au-delà de ces seules dimensions productives, c'est bien **la multifonctionnalité** des espaces ruraux et périurbains qu'il conviendra d'examiner.

Une attention toute particulière sera portée aux **enjeux résidentiels nouveaux et différenciés** des espaces ruraux et périurbains, et à leurs **impacts économiques, sociaux et culturels** sur les territoires.

### ✓ 3.3. Aménagement des territoires

Les enjeux du **développement durable** au sein des **territoires ruraux et périurbains** deviennent une **préoccupation majeure** des **politiques d'aménagement**. Confrontés à de nouvelles demandes et à de nouveaux cadres institutionnels, les acteurs, publics et privés, la société civile et le milieu associatif, apportent des réponses variées qu'il convient d'examiner.

Afin de mettre en relation ces axes principaux, certaines thématiques transversales pourront servir de points de réflexion et d'articulation :

**Les représentations** : les acteurs agissent en fonction des représentations qu'ils se font de l'espace. Véritables moteurs de l'action, elles sont décisives dans l'analyse des dynamiques territoriales rurales et périurbaines.

**Les conflits d'usage** : Les acteurs, par leurs usages, leurs représentations distinctes des espaces peuvent entrer en confrontation sur la gestion/préservation des milieux, l'exploitation économique ou l'aménagement des territoires.

**Le patrimoine** : notion-clé dans la mise en valeur des espaces ruraux, **le patrimoine est un construit dépendant des représentations différentes, parfois conflictuelles des divers acteurs. Protection, exploitation, classement...** font de la patrimonialisation des territoires une pratique centrale.

**La question alimentaire** : dans le cadre d'une formation agronomique et vétérinaire, le rapport à l'alimentation fera l'objet d'une attention particulière. Seront abordés **les enjeux de la question animale** : maintien de la **biodiversité, place de l'animal dans les différents modèles agricoles**, mais aussi **conflits territoriaux centrés sur l'animal** (loup, ours). Les questions liées **aux productions végétales à destination alimentaire** pourront de même être saisies dans une approche géographique : conséquences de la **diffusion massive de certaines cultures**, controverses sur les **pratiques agricoles** et leurs impacts, ...

## Epreuve de géographie Concours Agro-Veto (A-BCPST)

### Présentation et Méthodologie

Cette épreuve que vous découvrez et préparez en deuxième année de prépa BCPST est tout à fait accessible, à condition de fournir un travail personnel suffisant et régulier, c'est-à-dire suivre attentivement le cours classe, puis apprendre le cours et revoir les exercices de méthode à la maison. Les notes obtenues en géographie pour les deux classes de BIO 2.1 et 2.2 du Lycée Fermat de Toulouse sont bonnes (13 de moyenne contre 10.7 à l'échelle nationale, ) et permettent de gagner des points précieux aux concours, d'autant que lors des épreuves d'admission à l'oral, le coefficient de géographie est équivalent à celui des Maths pour le concours Vêto, et équivalent à celui de Biologie et Physique-Chimie pour le concours Agro.

- **1. Présentation de l'Epreuve de géographie au Concours Agro-Veto (A-BCPST) : Concours commun aux Ecoles vétérinaires (Concours A ENV : Coefficient 2) et d'agronomie (Concours A BIO : Coefficient 3).**

C'est une **épreuve orale d'admission** (après les résultats d'épreuves d'admissibilité à l'écrit) qui consiste en un **commentaire de carte au 1/25000** à préparer en **45 minutes** et à présenter en **30 minutes (20 mn d'exposé maximum, 10 mn de reprise)**.

Il s'agit de **savoir lire avec précision la carte** et d'en proposer un **commentaire problématisé**, en mobilisant un **vocabulaire géographique** sur l'ensemble des axes du programme. A cet égard, le **vocabulaire élémentaire de géographie physique** doit être connu (grandes notions de géomorphologie, principales formations végétales et caractéristiques climatiques).

L'épreuve comporte un **sujet et des documents complémentaires portant sur un territoire rural ou périurbain français (territoire métropolitain ou ultramarin)**. Le **sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire**. Le support principal est une **carte au 1/25000** accompagné d'un ou plusieurs **documents complémentaires** (3 au maximum) de natures variées : carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente, cartes thématiques (carte de végétation, plan de prévention des risques, zonages d'un EPCI...), des images (images satellites, photographies), des documents statistiques, des textes dont les sources peuvent être différentes (institutionnelles, scientifiques, journalistiques...). **La carte géologique au 1/1 000 000 et l'atlas** sont systématiquement présents en salle de préparation durant l'oral.

Parmi ces documents complémentaires, le numérique occupe une place de choix, l'utilisation du **SIG du site Géoportail** est à privilégier. Chaque sujet proposé le jour de l'épreuve comprend au minimum un document issu de la banque de données du site, et notamment des couches d'information suivantes : cartes topographiques d'échelles et de dates différentes, photographies aériennes de dates différentes, carte géologique, recensement général des productions (ancien et récent), carte d'occupation des sols (Corine Land Cover 2018), carte forestière, cartes de risques.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la **capacité d'analyse et de synthèse du candidat**, sa réflexion personnelle. Elle entend évaluer les futurs agronomes et vétérinaires sur des problématiques géographiques liés aux espaces ruraux, et les confronter à des documents courants dont la maîtrise leur sera très utile dans leur vie professionnelle future (cartes, statistiques, images). De plus, témoigner **d'une culture générale sur des thématiques agricoles, environnementales ou historiques** est considéré comme un signe **d'ouverture intellectuelle** et constitue un **atout indéniable**.

## • 2. Méthodologie de l'épreuve

L'épreuve est à réaliser en temps limité (**45 minutes de préparation, 30 minutes de passage dont 20 minutes maximum d'exposé**) : il s'agit donc d'acquérir une **méthode** permettant **d'optimiser le temps de préparation**.

Une bonne connaissance des territoires français métropolitains et ultramarins, la maîtrise des termes et notions géographiques à mobiliser sont des facteurs favorables.

Attention, le commentaire de carte ne consiste pas à mobiliser uniquement des connaissances extérieures à la carte, ni une description ou un inventaire de la carte. Il s'agit au contraire de **relever des éléments de la carte ou des documents complémentaires, répondant à la problématique, en les expliquant par vos connaissances, au cours d'un mouvement permanent de va-et-vient entre la carte, les documents et vos connaissances. C'est en fait une argumentation ancrée dans le territoire analysé qui permet d'en comprendre les dynamiques spatiales.**

C'est pourquoi il faut absolument éviter de décrire la carte et les documents dans une première partie, puis expliquer et répondre au sujet dans une deuxième (voire troisième) partie en mobilisant uniquement vos connaissances mais sans plus aucune référence aux documents. Le plan « I. Je décris II. J'explique » est à proscrire. Il s'agit au contraire **d'expliquer en relevant des éléments de la carte dans les parties organisées comme une réponse argumentée au sujet, appuyée sur les documents.**

Les étapes de la démarche à suivre sont les suivantes :

Lire le sujet et les documents pour en saisir les enjeux, les thèmes à analyser, à travers notamment la définition des termes du sujet (ex : la périurbanisation, le littoral, les espaces protégés...)

Lire le titre/nom de la carte, puis étudier la localisation et les caractéristiques principales pour formuler la problématique, c'est-à-dire une clef d'analyse qui permet de donner du sens à l'analyse de la carte, pour montrer les spécificités de cette carte, en quoi son organisation spatiale illustre le sujet posé.

Pour étudier la localisation et les caractéristiques principales de la carte, il faut

1. Observer la carte pour en identifier les principales spécificités permettant de la classer dans un type déjà étudié : carte d'espace rural en déprise, carte de vignoble, carte de littoral balnéaire, carte de vallée fluviale, carte d'espace péri-urbain...
2. Rechercher les éléments caractéristiques, les marqueurs, les indices (comme dans une enquête) de ce type d'espace : les stations de sport d'hiver dans une carte de montagne, le système de cultures dans une carte agricole... Il faut également repérer les dynamiques spatiales : déprise rurale, expansion péri-urbaine.
3. Sélectionner les éléments pertinents à relever qui permettent de répondre à la problématique interrogeant les spécificités, les logiques et les enjeux du territoire représenté. Le commentaire ne vise pas l'exhaustivité.
4. Organiser l'argumentation en deux ou trois grandes parties pour construire le commentaire.

## LA CARTE AU 1.25000 ème

**1 cm sur la carte correspond à 250 m en réalité** (donc 1 km en réalité correspond à 4 cm sur la carte)

L'IGN indique **la date** à laquelle les données ont été recueillies, et éventuellement mises à jour, pour réaliser la carte à la fin de la légende.

**La légende** d'une carte recense les figurés utilisés : traits de différentes épaisseurs, des figures géométriques de formes, tailles, et couleurs diverses, des aplats de différentes couleurs et des toponymes à la police et au gabarit variables.

### LES FIGURES

**Le bistre (orange)** : les courbes de niveau et leur altitude, les routes secondaires, les frontières nationales

**Le bleu** : l'eau (douce, salée, courante, stagnante, gelée, artificielle, naturelle...), donc cours d'eau, mer, glaciers, canaux, marécages, étangs, rizières, lignes bathymétriques (profondeur des mers et océans), informations touristiques liées à la mer. Mais aussi les bâtiments industriels et agricoles.

**Le vert** : la végétation permanente : forêts, broussailles, haies, parcs urbains, parcs et réserves naturels, équipements du tourisme vert.

**Le noir** : les limites administratives, les chemins, les espaces bâtis (bâtiments, serres, terrains de sport, monuments religieux...), les voies ferrées, les lignes à haute tension...

**Le rouge** : les routes principales.

**Le jaune** : les petites routes, les bâtiments commerciaux.

**Le rose** : les renseignements touristiques.

**Le blanc** : les terres labourées avec des cultures permanentes, les pelouses

### LES TOPONYMES

Ils sont presque toujours indiqués en noir (sauf les noms des cours d'eau et de lieux-dits côtiers qui sont en bleu) mais leur gabarit (leur taille) et leur police varient. Les toponymes désignant des lieux habités sont en caractères droits, les toponymes désignant les forêts et les lieux-dits non habités sont en italiques. Le gabarit (la taille) de l'écriture varie suivant l'importance du toponyme : les communes de plus de 5000 habitants sont indiqués en majuscules, celles de moins de 5000 habitants en minuscules.

Les toponymes des communes sont accompagnés de leur statut administratif : PF pour préfecture, SP pour sous-préfecture, CT pour chef-lieu de canton, C pour commune. Ils sont également accompagnés du nombre d'habitants que comptait la commune au recensement précédant la carte. Ce chiffre est exprimé en millier : 0.4 pour 400 habitants, 1 100 pour 1.1 million d'habitants.

## GEOGRAPHIE : PROGRAMMATION ANNUELLE

- Cours 1 : **Les espaces ruraux et périurbains**
- Cours 2 : **Agriculture et espaces agraires**
- Cours 3 : **Les paysages viticoles**
- Cours 4 : **Les littoraux en France**
- Cours 5 : **Les formes topographiques et les réseaux hydrographiques**
- Cours 6 : **Les territoires de montagne**
- Cours 7 : **La forêt en France**
- Cours 8 : **Les territoires ultra-marins français**
- Cours 9 : **Les territoires du vide**
- Cours 10 : **Les espaces industriels hérités et actuels**

+ **5 passages en khôlles**, les trois premiers passages avec un sujet préparé à l'avance (sujet distribué une semaine avant votre passage) et présenté en 20 mn (le premier passage n'est pas noté pour les 3/2), les deux derniers passages en préparation 45mn et passage 20 mn.

+ **1 passage après les écrits, dans les conditions concours** : 45 mn de préparation, 30 mn de passage

Ces passages en Khôlles permettent d'apprendre le cours et de progresser dans la maîtrise de la méthode. Il y a trois examinateurs : Mme PELTIER ([peltier.anne@gmail.com](mailto:peltier.anne@gmail.com)), Monsieur DOUMERC ([v.doumerc@wanadoo.fr](mailto:v.doumerc@wanadoo.fr)) et moi-même ([seguy.martine@hotmail.fr](mailto:seguy.martine@hotmail.fr)). Les trois examinateurs vous questionnent et vous orientent avec rigueur et bienveillance pour progresser.

Ces épreuves orales correspondent aux épreuves des concours, elles sont notées et figurent sur votre bulletin avec une appréciation. Votre moyenne de géographie est intégrée au calcul de votre moyenne générale.

**LA MAITRISE DU COURS ET DE LA METHODE EST PRIMORDIALE ET PRIORITAIRE**, en complément de votre cours pris en classe, et pour élaborer vos fiches de révision, vous pouvez consulter le diaporama du cours mis en ligne sur Cahiers de Prépa.

Vous pouvez également vous reporter aux éléments suivants :

- Mémento Géographie BCPST, Commentaires de cartes topographiques, Vuibert, 2022
- TIANO Camille et LOIZZO Clara, Le commentaire de carte topographique : Méthodes et applications, Armand Colin, 2017
- Les ressources pour la BCPST sur le site de Géographie de l'ENS de Lyon « Géoconfluence » : [Géographie en BCPST-TB \(Agro-Véto\) — Géoconfluences \(ens-lyon.fr\)](http://ens-lyon.fr)
- Les podcasts de l'émission de géographie « Géographie à la carte » sur le site de France Culture, notamment [L'agroécologie : vers une autre révolution verte - Avec Marion Guillou, spécialiste des sciences de l'alimentation \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [La campagne : rester, partir, revenir \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Géographie d'un rêve : une maison à soi \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Géographie des vaches, des chèvres et des moutons français \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr) [Paysage et gastronomie : si c'est beau, c'est que c'est bon ? \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [La vigne et le vin : l'invitation au voyage \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Séismes, inondations : penser le risque naturel \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [La bataille des espaces naturels protégés \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [La Corse modelée par sa géographie ? \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Le Rhône : le partage des eaux \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Du ski à l'après ski ? \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Les landes de Gascogne, géographie d'un territoire blessé \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr), [Le tourisme en Outre-Mer : le paradis, vraiment ? \(radiofrance.fr\)](http://radiofrance.fr)